

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille quatre, le 19 MARS à 13H30,

le Conseil municipal de la Commune de BRENNILIS dûment convoqué, s'est réuni en session / oi la présidence de M. CORRE YVES, Maire

ordinaire, à la Mairie, sous Maire.

OBJET :

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 7

Date de convocation du Conseil municipal : 12.03.04

BUDGET ASSAINISSEMENT

SUIVI AGRONOMIQUE DES BOUES

DE LA STATION D'EPURATION. PRÉSENTS : MM. CORRE YVES, MANAC'H alexis, MOCAER

Sandrine, JAFFRE Marie-Noêlle, CHEVRAY

Gilbert.

ABSENTS: MM.

M. MANAC'H ALEXIS

a été élu secrétaire.

Dans le cadre du fonctionnement de la station d'épuration et du plan d'épandages des boues, la commune doit effectuer un suivi agronomique des épandages des boues.

Le cabinet "GES" de Noyal sur Vilaine (35), conseil indépendant en environnement a établi un programme de travail pour 2004 d'un montant TTC de 4505,21 EUROS. (ce bureau avait déjà établi le plan d'épandage des boues en 1993).

Le Conseil Municipal après avoir délibéré décide de confier le suivi agronomique des boues de la station d'épuration à cet organisme et autorise le Maire à signer le marché.

Fait à Brennilis, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,



